

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

Date Convocation : 21/05/2021

Nbr de conseillers		L'an deux mil vingt et un, le 27 mai à 20 h 00,
En exercice	15	le Conseil Municipal de la commune du GUE-DE-VELLUIRE dûment
Présents	14	convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la
Votants	15	présidence de M. MARQUIS Joseph, Maire.

**Présents:** MM. MARQUIS Joseph, DEBAECKER Emmanuel, GABORIT Jonathan, GIRARD Katy, METAY Karine, BLONDET Sylvie, GOMES PIRES Cristina, LOUBRY Rudi, OLONDE Alexandre, MARTIN Angelica, SUIRE Charly, BONNIN Florian, BOUCHET Guillaume, TEXIER Sandrine

**Excusé :** LECOCQ David qui donne pouvoir à OLONDE Alexandre

**Secrétaire de Séance :** TEXIER Sandrine

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de:

- Mettre en place le référentiel M57 et le Compte Financier Unique à partir de 2022
- Clôturer définitivement le budget Lotissement et de reverser au Budget principal l'excédent de 25 609.27€
- Fixer le prix de vente du C15 au prix de 3300 € net vendeur
- Acheter un Renault trafic occasion au prix de 3500 €
- Inclure les frais de vente dans l'achat du terrain de M. Mondelot de 650€ pour un coût total de 6000€
- Projet City stade : signer les devis suivants  
City stade+ table Teq-Ball : 36 253€ HT / 43 503.60€ TTC - Entreprise Quali-Cité  
Création plateforme : 20 052.48 € HT/ 24 062.98€ TTC - Entreprise Sotramat
- Choisir l'entreprise EIFFAGE Route Sud Ouest pour un montant de 141 230,70€ pour le marché d'aménagement global sécurité entrée bourg, chemin piétonnier et Rivière Vendée
- Signer la convention n° E.ER.105.20.001 avec le SYDEV pour un montant de 12 085 € relatif à l'enfouissement des réseaux rue de la Baudrière et des Moulins.
- Donner un bon pour accord au devis relatif à l'enfouissement de réseaux rues des Grises et de la Croix de la Paix n° E.ER.105.20.002 pour un montant estimé de 95 238 € et de le prévoir au budget 2022.
- Créer un poste d'adjoint technique à temps plein à partir du 1<sup>er</sup> septembre en remplacement du poste d'adjoint technique à 28h00.
- Adopter le règlement intérieur ainsi que la convention de réservation et les tarifs définitifs de location de la salle polyvalente rénovée
- Engager le groupe « Scammers » pour le concert du 19 juin prochain (si autorisation)